



## **ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU SSATP**

**Abuja, Nigeria, du 2 au 6 juillet, 2018**

*« L'urbanisation accélérée de l'Afrique et la réponse à la mobilité urbaine  
à l'ère du numérique ».*

## ORDRE DU JOUR

<b>Jour 0 : Dimanche 1<sup>er</sup> Juillet 2018</b>	<b>Accueil et Enregistrement des délégués</b>	<b>Bureau d'enregistrement/ accueil</b>
<b>Jour 1 : Lundi 2 Juillet 2018</b>	<b>Ateliers et réunions des groupes de travail du SSATP</b>	<b>Trois sessions parallèles</b>
<b>Jour 2 : Mardi 3 Juillet 2018</b>	<b>Ateliers et réunions des groupes de travail du SSATP</b>	<b>Trois sessions parallèles</b>
<b>Jour 3 : Mercredi 4 Juillet 2018</b>	<b>Partage d'expériences et de bonnes pratiques</b>	<b>Session plénière</b>
<b>Jour 4 : Jeudi 5 Juillet 2018</b>	<b>Partenariats et activités thématiques Revue conjointes des portefeuilles de projets Banque mondiale et Banque africaine de développement</b>	<b>3 sessions parallèles  Session restreinte</b>
<b>Jour 5 : Vendredi 6 Juillet 2018</b>	<b>Assemblée Générale du SSATP Réunion du Comité Exécutif du SSATP</b>	<b>Session plénière Session restreinte</b>

*NB : Les enregistrements se poursuivront tous les jours à partir de 8h00.*

### **Jour 0 : Dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018**

*Accueil et enregistrement des délégués de 16h00 à 19h00*

### **Jour 1 et Jour 2 : Lundi 2 juillet 2018 et Mardi 3 juillet 2018 – Séance d'ouverture, ateliers et groupes de travail du SSATP (sessions parallèles)**

Ces ateliers et groupes de travail ont pour objectifs de présenter une ou deux études de cas afin d'alimenter des échanges structurés sur un sujet choisi, dans le but de contribuer à la sensibilisation et au partage des connaissances, pour chacun des trois Piliers du Troisième Plan de Développement (DP3).

#### **1.1 Pilier A : Intégration régionale : Le Pilier A organisera un atelier et une réunion de son groupe de travail sous le format de la réunion du Comité de Coordination des Transports des Communautés Economiques Régionales (CER-CCT).**

La réunion du CER-CCT regroupe des participants provenant des Communautés Economiques Régionales, des institutions de gestion des corridors, des associations régionales des acteurs de l'industrie du transport et de la logistique, des organisations internationales et continentales et des partenaires au

développement. Cette réunion constitue l'un des points de l'agenda de la première journée (atelier) et de la deuxième journée (réunion de groupe de travail par Pilier, programme de travail et partenariat).

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- (i) diffuser les connaissances et partager les expériences,
- (ii) diffuser les meilleures pratiques sur les questions d'intégration régionale parmi les membres,
- (iii) promouvoir le dialogue entre les CER pour améliorer leur fonctionnement,
- (iv) accroître l'appropriation du programme de travail sur l'intégration régionale à travers l'examen du rapport d'avancement et la mise à jour du programme de travail du pilier en charge et,
- (v) procéder la nomination du nouveau président du CER-CCT pour un mandat d'une durée de deux ans.

*Participants : l'équipe de gestion du SSATP, le leader du Pilier A, les membres du groupe de travail, les invités externes ainsi que les invités locaux.*

## **1.2 Pilier B : Transports Urbains et Mobilité (UTM) : Soutien technique et politique en matière de transports urbains et mobilité : atelier et réunion du groupe de travail**

L'objectif du pilier Transport Urbain et Mobilité est de fournir un appui technique aux pays membres pour leur permettre de développer des systèmes de transports efficaces, sûrs et durables pour les villes africaines. Le SSATP a lancé une étude intégrée ayant pour objectif d'aider les pays à concevoir un ensemble d'interventions prioritaires et de recommandations de politiques visant à améliorer l'accessibilité et la mobilité dans les zones urbaines en Afrique. L'approche UTM est basée sur le cadre conceptuel EASI (Permettre, Éviter, Reporter et Améliorer) pour une meilleure sensibilisation et diffusion des connaissances. Les principaux domaines d'intervention sont l'environnement juridique et réglementaire, les institutions, les mécanismes de financement, les systèmes de transport multimodal et intermodal, la promotion des transports de masse, les réformes des systèmes de transport informel, la gestion du trafic et les villes secondaires.

L'objectif de la réunion des groupes de travail du pilier UTM est de :

- (i) diffuser les connaissances sur le concept d'une politique globale de transport urbain et de développement stratégique,
- (ii) partager les résultats de l'étude sur le transport urbain intégré, réalisée sur la base du concept EASI, dans le premier groupe de 8 villes,
- (iii) examiner et mettre à jour le programme de travail et convenir des activités à mettre en œuvre pour toute la période couverte par le DP3.
- (iv) organiser un atelier interactif d'une demi-journée sur la méthodologie de planification de la mobilité urbaine durable, en mettant l'accent sur l'approche TOD (Transit Oriented Development) et l'interface ville-port.

*Participants : l'équipe de gestion du SSATP, le leader du pilier B, les membres du groupe de travail, les personnes ressources pour cet évènement, les partenaires au développement et les experts locaux.*

### **1.3 Pilier C : Sécurité routière : Atelier de validation pour l'adoption d'indicateurs minimums et l'établissement d'un observatoire africain des données de sécurité routière.**

Mesurer les performances en matière de sécurité routière est essentiel pour assurer le suivi des progrès quant aux objectifs de développement durable relatifs à la sécurité routière. Il a toutefois été noté que dans la plupart des pays africains, il existe de grands écarts entre les statistiques officielles nationales et les estimations provenant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) telles que publiées dans le rapport sur la situation en matière de sécurité routière. Etre en mesure de mieux comprendre les données et améliorer les connaissances sur les performances en matière de sécurité routière s'avèrent donc indispensables pour pouvoir concevoir des stratégies et des mesures visant à réduire efficacement le nombre de victimes des accidents de la route. En collaboration avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA - NU), le SSATP a engagé un consultant pour examiner les processus de collecte de données sur la sécurité routière en Afrique et proposer un groupe d'indicateurs communs à tous les pays de la phase pilote.

L'objectif de l'atelier sur l'établissement d'un observatoire de la sécurité routière est d'échanger avec les pays membres sur les points suivants :

- (i) la batterie minimale d'indicateurs de la sécurité routière à mesurer et à suivre dans chaque pays sur la base des conclusions du rapport du consultant,
- (ii) l'intérêt et les modalités de mise en place d'un observatoire africain de la sécurité routière, en s'appuyant sur les discussions tenues lors de la réunion précédente,
- (iii) le développement des compétences en leadership en matière de sécurité routière.

*Participants : l'équipe de gestion du SSATP, le responsable du pilier C, les membres du groupe de travail, les personnes ressources pour cet évènement, des invites externes/locaux.*

#### **Jour 3 : Mercredi 4 juillet 2018 - Partage d'expériences et de bonnes pratiques**

L'objectif de cette session est de partager les expériences et les bonnes pratiques pour chacun des piliers du SSATP et d'en tirer des leçons pour le Continent.

*Participants : membres des groupes de travail, les membres de l'Assemblée Générale, les partenaires au développement, les représentants du secteur privé et les invités externes/locaux.*

#### **Jour 4 : Jeudi 5 juillet 2018 - Partenariats et activités thématiques à travers des partenariats (Sessions parallèles)**

Ces sessions permettront de collaborer avec d'autres initiatives ayant des objectifs similaires et des activités semblables à ceux des piliers du SSATP. L'objectif est de favoriser la collaboration et de renforcer le partenariat pour créer des synergies et étendre l'impact sur le terrain. Il s'agira également pour le Pilier sécurité routière de tenir la réunion de son groupe de travail afin d'examiner et de mettre à jour son programme de travail.

#### **4.1 Pilier A : Intégration régionale : discussions thématiques sur des sujets choisis**

Les discussions thématiques sur l'intégration régionale porteront sur les sujets suivants :

- (i) examiner les moyens en vue d'améliorer la coordination entre CERs, l'échelle sous- régionale, et de faire des progrès dans l'harmonisation des normes, instruments et réglementation relatifs au transport ,
- (ii) échanger sur le rôle du président du CER CCT,
- (iii) Poursuivre les échanges sur la coordination entre REC (CEDEAO / UEMOA) en l'Afrique de l'Ouest,
- (iv) échanger sur l'activité relative au cadre réglementaire et institutionnel des transports et le projet de son extension à la région CEMAC / CEEAC
- (v) faire progresser les échanges sur le renforcement de l'Alliance des Institutions de Gestion des Corridors en Afrique (ACMA).

#### **4.2 Pilier B : Transports et mobilité urbains (Pilier UTM) : Evénements thématiques sur des thèmes émergents**

Aux fins d'améliorer la prestation de services de mobilité urbaine par les institutions publiques tant sur le plan politique qu'opérationnel, deux sessions sont organisées. Elles s'articuleront autour des thèmes suivants :

- (i) Autorités Organisatrices des transports : nécessité, mandat, rôle et ressources pour améliorer la gestion de la mobilité urbaine.
- (ii) Utilisation du numérique pour réformer le secteur du transport artisanal en Afrique.

#### **4.3 Pilier C : Sécurité routière : Lancement d'un réseau de législateurs, examen et mis à jour du programme de travail**

L'objectif est de créer une plateforme de plaidoyer de législateurs africains, qui fera partie intégrante du Réseau mondial des législateurs pour la sécurité routière, et de promouvoir la réforme du cadre législatif de la sécurité routière aux niveau national et municipal.

La tenue de réunion annuelle au Nigeria, offre l'occasion d'inviter les membres du Parlement de la CEDEAO et des députés sélectionnés en vue de mettre en place un réseau africain de parlementaires. SE Monsieur Adadi Ajabu, membre du Conseil de Direction, sera convié à cet évènement et présidera la réunion initiale du groupe. Le but est de pouvoir exercer une influence positive au niveau des pays sur les législations nationales qui favorisent les politiques, les mesures et les actions de promotion la sécurité routière et concourent à la mise en œuvre de la Décennie d'Action des Nations Unies pour la sécurité routière (pour les pays africains).

Quant à la réunion du groupe de travail du pilier C, elle a pour objectif d'examiner et mettre à jour le programme de travail ainsi que de convenir des activités à mettre en œuvre pendant tout le reste de la durée du DP3.

**Jour 5 : Vendredi 6 juillet 2018 - Assemblée Générale du SSATP & Réunion du Comité Exécutif du SSATP**

**5.1 Assemblée générale du SSATP (AGA)**

Après la cérémonie d'ouverture officielle, il est prévu de lancer les discussions techniques par un panel de haut niveau (Ministres et Maires) axé sur la thématique de la mobilité urbaine. Il s'agira d'engager un débat sur les principaux défis, opportunités et perspectives en matière de gestion des transports urbains et de la mobilité : points de vue des ministères en charge des transports, des collectivités locales, des universités et de la société civile.

Les objectifs de l'assemblée sont :

- (i) accueillir les nouveaux membres (si nécessaire),
- (ii) réfléchir sur les deux années de mise en œuvre du DP3 (succès, faiblesses et ajustements) ; perspectives des parties prenantes,
- (iii) examiner et approuver le rapport annuel du SSATP,
- (iv) adopter le plan de mise en œuvre du DP3 jusqu'à son achèvement (31 décembre 2019),
- (v) lancer un appel à manifestation d'intérêt pour enregistrer les pays qui souhaitent accueillir la prochaine AGA,
- (vi) En ce qui concerne le représentant des pays membres au Comité Exécutif (CE) du SSATP, une passation de service se fera entre le Sénégal (sortant) et le Nigeria (entrant),
- (vii) Approuver le nouveau président du REC TCC, en tant que membre du SSATP EC;
- (viii) AOB.

*Participants : tel que défini dans les statuts du SSATP (membres statutaires et tous les autres sont observateurs)*

**5.2 Réunion du Comité exécutif du SSATP (CE)**

Session restreinte, sur invitation uniquement :

*Participants : l'équipe de gestion du SSATP et les membres du CE*